

Date : Le 27 février 2002  
Numéro de la demande : 8-M-330156-101-SI  
Numéro de référence : M02-06325-8  
Endroit : Montréal

Personne visée

Demandeur : LES ENTREPRISES JUFA INC  
9, Place Belleau  
Lorraine  
(Québec)  
J6Z 3B4

Description de la demande :

PERMISSION DE CÉDER UN VÉHICULE LOURD

CONSIDÉRANT la *Loi concernant les propriétaires et exploitants de véhicules lourds*;

VU que le demandeur a satisfait aux conditions prescrites et a produit la documentation nécessaire permettant d'identifier l'acquéreur;

VU que le demandeur a démontré que la cession du ou des véhicules lourds ne vise pas à contrer l'article 33 de la Loi;

POUR CES RAISONS, la Commission :

ACCUEILLE la demande et;

PERMET LA CESSION du ou des véhicules lourds identifiés ci-après :

Marque : MANAC  
Année : 1995  
No série : 2M5131461S1034163

en faveur de : CITICAPITAL CORPORATION COMMERCIALE

Johanne Proteau  
Personne désignée  
AB3